

Officier  
mairie du  
village de  
Hossegor le  
lundi 15 Janvier  
Hassanien  
le malade  
est mort  
Monsieur le  
Directeur de  
l'Enfance et  
des Jeunesse  
et des Sports  
de la Délégation  
régionale à  
Bordeaux

nous avons vu votre article sur les guéris de  
Bayonne et nous attendons la suite, pour voir  
si on va passer aussi bien que notre lamentable  
affaire qui est passée au tribunal de Bayonne pour  
enfants ~~au~~ le 20 Decembre 1950

vous avez mis le début de cette affaire dans le  
Hennia du 6 Avril 1950 : et pourquoi M<sup>me</sup> Dubour  
ne vous et pas envoier comment ça fait terminer  
pour tant il a été bien au courant de tout et pour  
vous dire Monsieur le Directeur il a bien essayé au  
début de voir la vérité et le mensonge mais  
présent il tient le baton de deux bouts  
je pense bien Monsieur qu'il vous avez expliquer au  
début, et même M<sup>me</sup> Labes Soli Edouard étais au courant  
d'après M<sup>me</sup> Dubour

dans l'article qui il vous avez envoyé Convenzione  
les gendarmes n'ont venu que 6 fois mais présent  
il sont venu 11 fois et nous ont laisser aussi  
bien que la première fois

Dubour avez envoyé une lettre à Bacardat Bellegarde  
et lui a rappelé pour les appeler chez lui mais il n'est  
pas aller Bacardat avec son frère Louis Saramendi  
qui lui avez dit de ne pas aller, faisait il que  
lui a rangeai l'affaire le lendemain et  
emmène et allez chez Dubour pour qu'il nous  
avertit que l'affaire étais finie, des amies nous  
disent que quand une affaire rentre au tribunal

qui il ne pouvait pas sortir sans passer la, mon mari étais aller trouver Maître Harrigue là qui lui avait dit que le dossier étais là et que sûrement il fallait passer.

mon mari avait raconté sa en grande confiance à une famille curieuse de Mme Madie et en n'avait pas perdu de temps pour lui dire en il étais aller et ce que Mme Harrigue lui avait dit il n'aurait engagé pas en même de ne pas nous en faire que tous étais fini.

depuis le 10 mai 1950 au 2 Septembre rien ne paraissait ont vues des faits le chef de la gendarmerie qui nous disiez que ce n'étais pas Léni et qu'il ne savait pas se qui allait passer enfin le 2 Septembre nous recevons une convocation au Commissariat d'Amiens

alors un juge de Bayonne arrive avec deux gendarmes très gentil de dedans au moins il sais essayer que settant son Confrère qui devait venir mais comme il étais en congé settez lui qui étais venu il a interrogé presque tous avec le rapport qu'il avait étais fait

mon mari étais en train de discuter avec Céline qui a fait mentir le fils Bacardat

Lahmiguer étais lances sur mon mari un gendarme les avait fait séparer et le juge avait donné l'ordre de nous rentrer chaque un chez nous et le lendemain nous avions reçu un mets de Mme Durmendois, mon mari

etai aller et voila ce q<sup>ue</sup> il lui a dit qu'il souper  
du transformateur etai hire semeae exigeante  
erre holen duis hobe ouuc pagazea il a veulu  
despliques ave lui il n'avait rien veuler savoir  
et il lui avait dit de faire ses reflection et de lui  
donner une reponse le jour de marche nous  
avions une quelqu'un qu'il nous avait dit que  
Damendrial n'avait rien a voier chens cette  
afaire, comme mon mari etai avec une grande  
crise ek neof jetes alles trouz ~~chez~~ le maire et je  
lui avait dit comment ~~chez~~ Damr ,d'ail veulq  
un arrangement pour cette afaire il avait commencer  
a huile que sa setes terminer depuis l'amp  
et une fois sortis de la il avait dit que jeter  
malade de la tête je suis aussi bien que lui  
de la tête monsieur le directeur.

et jeter alles trouz une personne qui m'avait  
dit sur moment que ~~chez~~ le maire et l'arche disais  
que setes fini de les croire

et jeter alles trouz M<sup>me</sup> Damendrial qui m'avait  
bien dit que non ce n'ait pas fini et il m'avait  
demander 40 milles francs ont m'avait qua lui  
deposer il n'avait pas besoin ni signature ni  
rien et apres lui avoir deposer sa setes fini  
Monsieur le directeur vous pouvait me croire  
que j'avait bien plenue nous <sup>avons</sup> de nos  
enfants d'un coter de l'autre nous sommes  
metayer <sup>et</sup> pere et mere de 7 enfants et voila  
ce que je lui avait reponce que et un coter

nous n'avions pas 40 milles et de l'autre nous avions  
sur que nos enfants étais à cause en faussette par  
Bacardazt je lui avait répondre que non et si il fallait  
que nous payions une fois passer au tribunal  
alors il m'avait recommandé d'aller le trouver que  
lui nous ferai faire l'avocat pour rien  
après quelque jours nous avions vu le chef de la  
gendarmerie qui ont lui a esquives et lui nous  
avait dit qu'il étais étonné de l'armement que lui  
n'avait rien avoir

et pendant ce temps un de nos amis étais à la gendarmerie  
pour autre chose il avait parlé de cette affaire  
et la deux gendarmes lui avaient montré un  
papier qui étais signé par ~~chez~~ le maire d'Asche et  
et un chef de la compagnie et le chef de la gendarmerie  
qui disait que personnes ne savait rien  
et comme ceterne une fille Saliniger qui avez  
tiré un premier caillou et après laisser par Bacardazt  
quand ferai passer cette fille au tribunal pour lui  
faire punir ont l'avait appelle au guet et instruit,  
et la elle avait mentir et le chef avait refait  
toute l'enquête, il nous a ramassé à la gendarmerie  
pere et fille Saliniger et jetés avec mes deux  
filles où les enfants sont tombé dans la même  
déclaration de la première fois et voila se qu'il  
a dit à la pere Saliniger que sa fille étais  
frayer, et que de suis pour laquelle avait dit qu'elle  
avait tiré un, mais pas assez comme  
ceterne les brûles et le chef de gendarmerie lui avait  
dit si on laisser les enfants seul elle dira tout

la même chose 5ème

pendant ce temps mon mari etai alle a la gendarmerie pour s'expliquer avec un ami et la le chef lui avoit dit que quelqu'un etai alle declare que seeter le fils Bacardazt Louis 18 ans les deux dame et Belecaze qui avait bleser il ont ramasser de may les 2 grands garcon et les deux ont jure que ceci que ceter en qui avoit fait au moi d octobre , un temoin sais presenter mais pas fait comme en qui a declare que lui etai passer au moi de juillet et comme les gendarmes sont venu par l chemin les autres entendu avant les gendarmes et il etai toujours au même parole

Combien de dispute sais passer et passe au cartes a cause de sa , mon mari ayant trouvez le pere Bacardazt devant chez nous il avait pris par la chemise et lui ayant demandez quand il voulut dire la verite le il lui ayant pris et sais lui qui avait ~~avoyez~~ que ceter sa femme qui etai aller a la gendarmerie mettre sais & grand garcon en cause et sortis son fils Roger qui avait bleser avec une flèche

alors Monsieur le directeur dans ses condition se nei pas l'apene que nos cher pretre se fatigue a nous enseigner la verite et la religion , elle a etai pere que yuda au main yuda pour vendre jesus il avait en l'argent et elle pour le plaisir de mentir et par ce que son fils Roger avait revoisi le certificat , et l'autre echouer pour sa elle a mentir

apres tous sa tous etai <sup>6<sup>me</sup></sup> Lini au dire de effe le man  
et effadie, mais le plus grand cond etai a faire  
un gendarme se presente le 1<sup>er</sup> Decembre pour  
nous faire signe une convocation pour le 20 Decembre  
au tribunal de Bayonne

mais avec un fils seulement ont a demander au  
gendarme comment sa se fesait que l'autre n'etoit  
pas appeler mai lui ne savoit rien

mon mari etai venu et comme convenu avec  
Monsieur Harniague, il etai la et il y avait une  
damme qui etai une delegue de la familles qui  
etai la, alors le gype a parlez au monsieur la  
Compagnie de Biarritz, que cette affaire avoit  
etai au main de effe Darmendrail, et que  
nous n'avions pas veuler donner les 40 mille demandez  
par la compagnie et qu'il avoit porter a 10 mille  
et il a lu un rapport et effe Harniague lui avait  
fait comprendre que ci et cet avec cette enquette il  
devrait passer au grand tribunal il serai condamner  
Mais le Directeur je moi pas honte de nous dire  
que mon mari avoit laisse tout le peu d'argent  
que nous avions, alors il l'ait deposes cette  
argent au main de Darmendrail mon mari  
avoit jure qu'il ne rentreai jamais le pied  
chez lui et l'argent avoit etai deposes devant  
le gype et effe Harniague et la delegue a Sabaniague  
qui etai la, et lui avoit deposes au Darmendrail  
le lendement avec le rest dont 10 mille  
en allant a l'ecole une sursire de M<sup>me</sup> Madie

trouve les enfants et leur demande ce qui étais passé  
et elle n'avait pas perdu le temps de raconter les vérité  
et les mensonge

elle m'a dit nous apelle mon mari ne voulant  
pas partir je suis aller, et elle a dit m'avait  
dit pourquoi quand nous pas aller la trouvez  
et que il ferai rendre cette argent qui avait été  
déposer entre les mains de Darmendrail il m'avait  
dit que tous & sa étai fini depuis l'empêche et  
que personne ne devait rien et qu'il nous ferait  
ramasser avec Bacardat dont mais que sûrement  
il ne nous ferai pas passer au tribunal nous  
étions content de sa sentence mon mari qui a les  
nerf très malade

rien ne paraissé et pourtant nous avions entendu  
que les autres avait toucher l'argent rendu  
le fils ainé faisait la tournée de Segna comme  
facteur et M<sup>me</sup> Darmendrail lui dit de dire à papa  
d'aller, comme il ne voulait pas aller sans moi  
qui et aller et son fils m'avait dit que je ne pourrai  
pas toucher et comme j'avait le certificat des  
docteurs qui ne voulait pas qu'il soupe de ses  
histoires je lui avait montré il me dit qu'il me  
ferai un papier pour que mon mari signe j'attendu  
et M<sup>me</sup> Darmendrail m'avait dit qu'il nous enverrait  
par poste et ailleurs la lettre avait étai envoiée à  
M<sup>me</sup> ~~Darmendrail~~ Haniague et voila devant plusieurs  
personne se que j'ai dit à M<sup>me</sup> Darmendrail étant  
pere de familles chrétien si il avait su que dans

Cette affaire <sup>l</sup> il y avait trois fautes tenuai il ne serai pas occupé comme il est fait, pas de réponse et il etai rentré a son bureau il nous avait envoyés par poste l'argent mais avec soustraction et avant sa <sup>Mme</sup> Directeur le lendemain de la cond <sup>Mme</sup> Machie avait la bouche pliée que le chef de la gendarmerie et <sup>Mr</sup> Harrague etai contre nous et qu'il etai acheté avec l'argent le chef sait expliquer déja avec <sup>Mme</sup> Machie ou il a dit qu'il se ai sentis a son bureau mais bien d'autre avait répondu aussi t'ayant au milieu des grande étonnement et nous voyons présent que se sont les deux seuls <sup>Mme</sup> Harrague et le chef de la gendarmerie qui ont fait leur devoir avec conscience parce que <sup>Mme</sup> Harrague a défendu sur le rapport qui etai là et le chef en ayant trop de mensonge et deux tenuai a voulu voir cher mais l'argent a bien gouter et malheureusement nous sommes forcés et honnêtement encore mardi le chef me disait que Darmenval n'avait rien à voir dans cette affaire et que aucun rapport n'a etai envoyé par la gendarmerie au tribunal de Bayonne et comme <sup>Mme</sup> Machie lui même a dit la compagnie n'a même pas etai au courant

<sup>Off</sup> le directeur si vous ~~avez~~ voulez voir les enquêtes qui sont passées le chef nous le montre et même si vous voyez maître Harrague <sup>le chef</sup> ma dit qu'il lui montrera tous le rapport de venir quand il voudra <sup>Off</sup> vous dire que je suis folle non je ne suis pas ci vous avez besoin de moi venir je suis a votre service recevez mes salutations Bernadine darne Bethi Bondu Harpi

9ème

encore off<sup>e</sup> le Directeur j'aurai pour quelque  
Horia des nouvelles toujours en haji le 13 Mars  
quelqu'un et venu se présenter chez nous  
en disant que ceter un huissier de Bayonne  
et au nom de la Compagnie de Biarritz  
il me demander 10 mille francs il me  
même présente un reçu il y avait  
reçus de off<sup>e</sup> Sare la somme de 10 mill  
francs et trois timbre  
et bien ma préserve de ne rien donner  
je lui et dit que je n'avait pas d'argent  
alors il a ramé deux zambon  
et je pleure bien du moment que ont nous  
avait rendu l'argent je lui et dit que j'ouvre  
mon fils chez Madie puis venir il na rien  
veuler savoir il m'avait dit qu'il reviendrait  
que se netter pas la peine de les déranger  
et apes l'enquette il m'aient venir que chez  
nous celui là aussi à Darmendrail ma  
demander que a nous les 10 mille et l'ann  
j'ai dit alors nous sommes tous à fait

une famille a faire dire les gens au tribunal  
sans le notre seul qui etait appeler  
et pourtant il apres les dites est plainte  
que MM<sup>m</sup> Bacardat se son fils qui ont tressé  
et il avait declare un millions de detat  
celui qui j'en la fous vont a l'ecclise  
et puis nous avons plusieurs témoin a  
presenter pour quoi que nos témoin  
ne sont pas entendu encore sans jure  
un voisin nous diser que Bacardat  
aurai dit devant le greve de Bayonne  
que cette Sahinsigaren qui avait fait  
mentir son fils en disant que ceter  
notre fils qui avait tressé  
en premiere enquête prétendre n'ets au  
cevant de rien en seconde le fils Bacardat  
declare que ceter notre fils qui avait  
fait et si je savait que nous et en perte  
Monsieur je vous avai dit auto chose  
alors nous avons acuser nous aussi le  
petit Bacardat et la la mere sai presenter  
en disant que le n'est pas son fils qui avait le  
certificat, mais son fils de 18 ans qui avait echappé